



Paris, le 17 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

David LISNARD, élu à la présidence de l'AMF

Lors du 103ème Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, se sont tenues les opérations de vote pour le renouvellement des instances de l'AMF. Conformément à son mandat, le Bureau électoral a procédé à la vérification de la validité des résultats des trois scrutins statutaires et a proclamé les résultats suivants (détail en annexe) :

- **Est élu à la présidence de l'Association M. David LISNARD, maire de Cannes qui a recueilli 62,3 % des voix.**
- **Les 36 membres du Bureau étant élus au suffrage proportionnel selon la règle de la plus forte moyenne, ont été élus :**
 - 13 élus dans l'ordre de la liste « Avec Philippe LAURENT, une équipe au service de tous les maires » présentée par Monsieur Philippe LAURENT, maire de Sceaux (92) qui a obtenu 36,24 % des voix.
 - 23 élus dans l'ordre de la liste « Union soutenue par François BAROIN » présentée par Monsieur David LISNARD, maire de Cannes (06) qui a obtenu 63,76 % des voix.
- **Les 100 membres du Comité directeur étant élus au suffrage proportionnel selon la règle de la plus forte moyenne, ont été élus :**
 - 37 élus dans l'ordre de la liste « Avec Philippe LAURENT, une équipe au service de tous les maires » présentée par Monsieur Philippe LAURENT, maire de Sceaux (92) qui a obtenu 35,65 % des voix.
 - 63 élus dans l'ordre de la liste « Une AMF rassemblée et dynamisée avec David LISNARD et André LAIGNEL » présentée par Monsieur David LISNARD, maire de Cannes (06) qui a obtenu 63,35 % des voix.

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr